

DEPARTEMENT  
**ESSONNE**

CANTON  
**ARPAJON**

COMMUNE  
**BRUYERES-LE-CHATEL**

**N° D2023/27****DECISION DU MAIRE****Le Maire de la Commune de BRUYERES-LE-CHATEL,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,**VU** la délibération du Conseil Municipal n°DCM2020/18 du 10/06/2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal, pour décider "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ",**VU** la décision municipale n°D2022/44 du 07/04/2022, concernant la signature du marché public de travaux relatif au projet de création d'un gymnase et d'un dojo, pour le lot 5 Plomberie, chauffage, ventilation, avec la société BERANGER SAS, 72 rue Ampère BP 127, 77400 LAGNY SUR MARNE, pour un montant de 166 670.74 € TTC,**VU** la nécessité d'établir un avenant concernant l'ajout de quatre douches,**CONSIDERANT** l'impact financier des modifications apportées, répartit comme suit :

Lot - Entreprise	Montant initial TTC	Avenant 1 TTC	Nouveau montant TTC
Lot 5 - BERANGER SAS	166 670.74 €	3 222.00 €	169 892.74 €

**DECIDE****Article 1** : De signer l'avenant n°1 au marché susvisé, concernant l'ajout de quatre douches, pour un montant de 3 222.00 € TTC, portant ainsi le montant du marché relatif au lot 5 Plomberie, chauffage, ventilation à 169 892.74 € TTC.**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente décision et notamment à signer toutes pièces en la matière.**Article 3** : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :  
- transmise au conseil municipal lors d'une prochaine séance,  
- transmise au Représentant de l'Etat.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.*

Fait à Bruyères-le-Châtel, le 30 mars 2023,  
Le Maire,

Thierry



Date de publication : 30/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

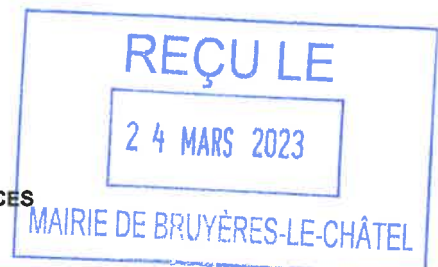
le 30/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219101151-20230330-D202327-AU



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques



MARCHES PUBLICS  
AVENANT N° .....1.....<sup>1</sup>

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE BRUYÈRES LE CHÂTEL  
2 Rue des Vignes 91680 BRUYÈRES LE CHÂTEL  
Tél : 01 64 90 07 18 - E-mail: mairie@bruyereslechatel.fr

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

BERANGER, 72 rue Ampère - 77400 - LAGNY SUR MARNE Tél : 01 64 30 57 45 - E-Mail : etude-beranger@wanadoo.fr Siret : 403 679 194 00015

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

PROJET DE CRÉATION D'UN GYMNASE ET DOJO  
LOT 5 PLOMBERIE

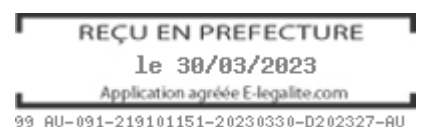
■ Date de la notification du marché public : 07/04/2022

■ Durée d'exécution du marché public : 13 mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 138 892,28 €
- Montant TTC : 166 670,74 €

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

#### RAJOUT DE 4 DOUCHES

1. Eau chaude sanitaire : complément pour augmentation de diamètres jusqu'aux douches y compris raccordement terminaux sur les 4 douches complémentaires, mitigeurs et calorifuge complémentaires : 464,00 € HT
2. Panneau de douches et siphons de sol complémentaires : 1 361,00 € HT
3. Ventilation gymnase et dojo : 430,00 € HT

TOTAL : 2 685,00 € HT

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

#### Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 2 685,00 €
- Montant TTC : 3 222,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant :

#### Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 141 577,28 €
- Montant TTC : 169 892,74 €

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
DUBOIS delphine Présidente	Lagny sur marne le 24/03/2023	Delphine Marthe Daniele DUBOIS <small>Signature numérique de Delphine Marthe Daniele DUBOIS Date : 2023.03.24 15:55:12 +01'00'</small>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : BRUYÈRES...LE, le 30/03/2023.....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

 **Le Maire**  
**Thierry ROUYER**

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

THIERRY ROUYER